

ACTA VOIX

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.)

22^e ANNÉE

LE MERCREDI 6 JANVIER 1999

55 CENTS

(INCLUS
T.P.S.)

**Richard P. Harvey
et associés limitée**

Stratégies de planification
financière personnelle

500 rue Granville
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 5Y1

(902) 888-2517

ou

(800) 461-6749

Richard Harvey,
AVA, C. fin.A.



Le temps est froid mais les coeurs sont chauds LE BICENTENAIRE' DE TIGNISH EST LANCÉ

Par **Jacinthe LAFOREST**

Le bicentenaire de Tignish se prépare depuis au moins cinq ans. Et voilà que le 31 décembre 1998, dans le froid intense, on a procédé à l'inauguration de l'événement par une fête en plein air, au parc commémoratif aménagé pour l'occasion.

Le président du comité organisateur, Gerard LeClair, s'est dit très heureux de cette fête qui a attiré bien des gens dans le froid de cette soirée hivernale. «On s'est basé sur le nombre de chocolat chaud qu'on a distribué, et on estime qu'on a eu environ 100 personnes. Pour les feux d'artifices qui ont suivi à la Green, on a aussi eu beaucoup de monde. Le stationnement était plein».

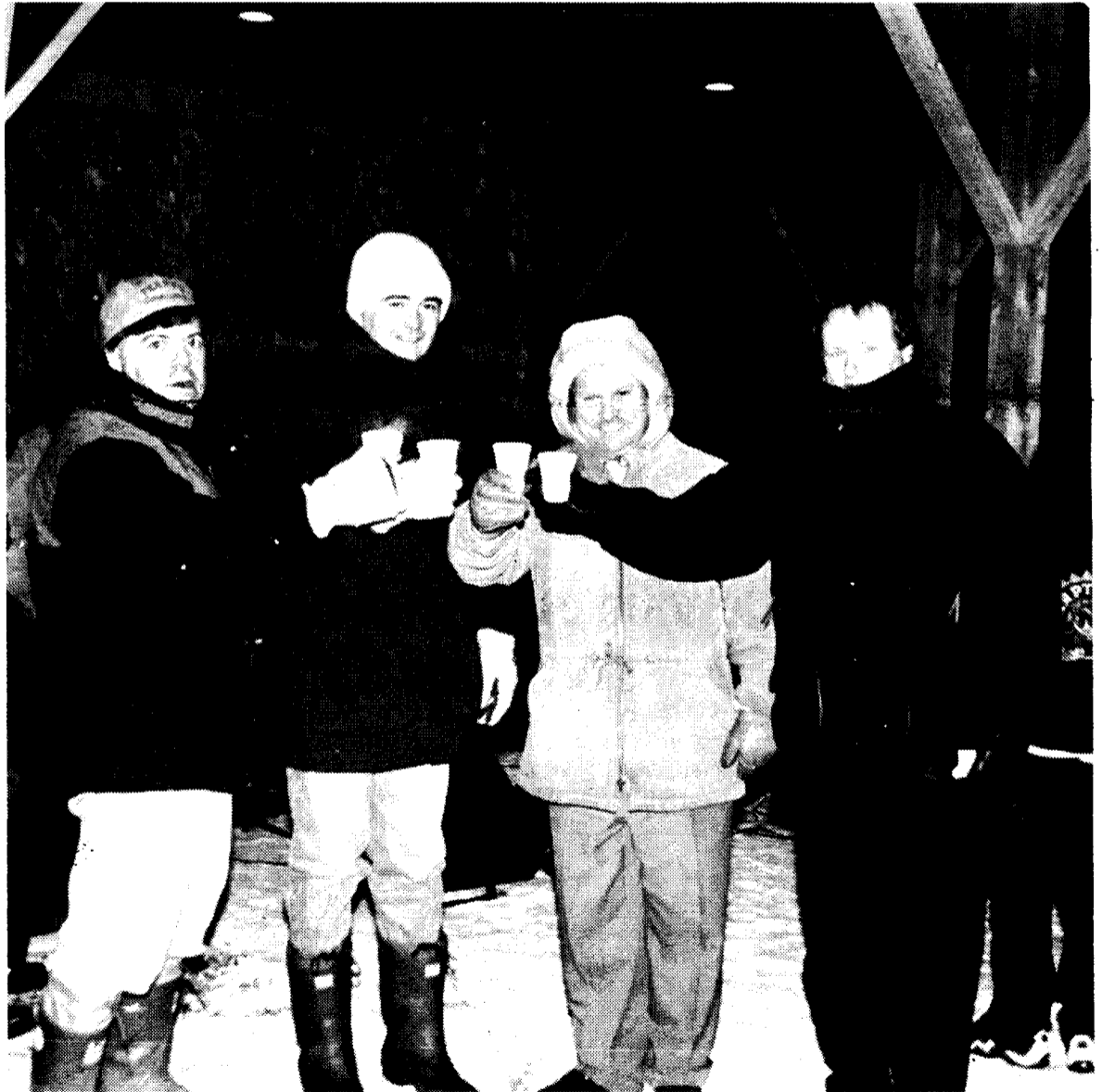
À la dernière minute, à cause des vents menaçants, on a décidé de faire les feux sur le site historique de la Green. (C'était mieux pour la sécurité parce que c'est un terrain découvert, près de l'eau. On aurait dû y penser plus tôt, à cause de la valeur symbolique. C'est là que les fondateurs sont arrivés, après tout».

Après ce lancement, le prochain événement majeur se rapportant au bicentenaire sera la foire du patrimoine au mois de février, à l'école élémentaire de Tignish. Puis, bien sûr, l'été sera marqué par le Festival des fandateurs, les fêtes de familles, etc.

Gerard LeClair croit que Tignish sera changé par le bicentenaire. «Les gens sont beaucoup plus conscients de qui ils sont, d'où ils viennent. Moi-même, je me suis découvert des connexions dans au moins deux familles fondatrices, peut-être quatre».

Il croit que l'héritage que va laisser le bicentenaire sera autant du domaine du tangible, avec de nouvelles infrastructures, que de l'intangible, au niveau de fierté historique et familiale et du sens d'appartenance.

«Les gens de Tignish sont de grands coopérateurs. Cela vient



Levant leur verre de chocolat chaud à l'année du bicentenaire qui débute, on voit de gauche à droite, Harley Perry, président de la municipalité de Tignish, Gerard LeClair, président du Comité du bicentenaire, Albin Arsenault, curé de la paroisse (qui a procédé à la bénédiction de l'année du bicentenaire) et Robert Morrissey, député du district.

sans doute des fondateurs qui, lorsqu'ils sont arrivés, ont dû se serrer les coudes pour survivre. Et quand les Irlandais sont arrivés, ils ont vu qu'ils avaient plus de choses en commun que de différences et qu'ils avanceraient plus vite en travaillant ensemble. Ils ont construit l'église, etc.» dit Gerard LeClair.

Justement, cette belle église Saint-Simon et Saint-Judes qui cé-

lèbre en 1999 son 140^e anniversaire. «L'un de nos thèmes majeurs cette année est l'hospitalité» dit le curé de la paroisse depuis huit ans et demi, l'abbé Albin Arsenault. «On a commencé dès le premier de l'an avec une réception à la salle paroissiale. On a eu beaucoup de monde. Dans le rang d'accueil (receiving line), on avait une personne descendant de chacune des huit familles fondatrices de Tignish.

On avait la mère d'Aubin Richard, Annie, qui est centenaire et qui connaissait tout le monde. Elle m'a grandement impressionné. On avait des gens en habit d'époque. C'est très beau», affirme le prêtre.

Toujours dans un esprit d'hospitalité, la paroisse de Tignish va inviter de façon particulière les participants aux réunions de familles à venir assister à la messe

(Suite à la page 3)

Le bicentenaire de Tignish...

(Suite de la page 1)

française de 9 h le matin, et les invitera par la suite à partager un petit déjeuner continental offert par la paroisse.

La grande célébration de l'année pour l'église aura lieu le 13 juin, qui correspond à peu de jours près à la pose de la pierre angulaire, il y a 140 ans. «Nous allons faire une fête diocésaine, avec l'évêque qui viendra célébrer cette messe d'Action de grâces. Ce sera notre plus grande célébration de l'année, pour la paroisse.

Tout comme bien d'autres, l'abbé Albin Arsenault a remarqué un grand engouement pour la généalogie. Cette popularité est confirmée par le recherchiste Mario Bénard, qui travaille pour S.-E.-Perrey. «Disons que la première année, cela a été tranquille mais en 1998, les gens ont commencé à s'intéresser de plus en plus à leurs racines. J'ai reçu des quantités d'appels, de e-mail, de visites de gens qui m'apportent des informations sur leur famille et je les place dans les arbres généalogiques. J'ai reçu la visite d'un jeune homme de Toronto, un Bernard, qui avait fait sa généalogie très minutieusement mais il lui manquait des détails. Je lui ai trouvé des souches dans quatre familles, les Bernard, les Poirier, les Chiasson et les DesRoches» raconte Mario Bénard.

Bien qu'on considère généralement que Tignish a été fondé par huit familles, il en a inclus 12 pour les besoins de ses recherches, en comptant parmi les fondateurs



Bruce Arsenault a interprété la chanson thème du bicentenaire de Tignish, chanson qu'il a lui-même composée, paroles et musique.

les quatre familles arrivées au printemps de l'année 1800 à Tignish. «La plupart des familles comptent neuf générations. Seule celle de Jacques Chiasson, qui avait 70 ans lorsqu'il est arrivé, en compte 10. C'est beaucoup de monde. C'est sûr que le travail ne sera pas complété cette année. Il y a encore beaucoup de recherches à faire» dit Mario Bénard. ★

Ne soyez pas pris au dépourvu lorsque l'hiver sera venu

Les autoroutes de ce pays s'étendent sur plus d'un million de kilomètres et les Canadiens connaissent bien les conditions de conduite en hiver. Bien que la neige tarde encore à s'accumuler sur nos routes, il y en aura, c'est certain. Plus de 20 millions de conducteurs canadiens devront faire face à des conditions non seulement pénibles, mais également dangereuses. Nul besoin pour vous d'être un expert en automobiles pour préparer votre véhicule à l'hiver. N'importe quel automobiliste peut se préparer à la conduite par temps froid et avoir tout à la portée de la main. Il suffit de prendre quelques précautions pour rendre sa voiture le plus sécuritaire possible.

Conseils pour le conducteur avisé cet hiver

- Vérifiez l'usure de la bande de roulement des pneus afin de vous assurer d'une bonne adhérence sur les chaussées glissantes. Examinez les bords extérieurs des pneus et assurez-vous qu'ils ne sont pas lisses ou

arrondis; c'est le premier endroit où le dessin de la bande de roulement s'estompe. Le moment est venu d'installer vos pneus d'hiver ou vos pneus radiaux toutes saisons, si ce n'est pas déjà fait.

- Pour ce qui est des pneus d'hiver, vous n'avez pas à déboursier une fortune pour obtenir des pneus de qualité et de haute performance. Plusieurs compagnies fabriquent et vendent des pneus à neige et à glace qui offrent, grâce à une technologie éprouvée, la traction et la performance de pneus à neige robustes, conjuguées au confort et à la douceur de roulement des pneus toutes saisons.

- Assurez-vous, que l'antigel du véhicule peut tolérer des températures hivernales rigoureuses allant jusqu'à 40 ou 50 degrés Celsius sous zéro.

- Lubrifiez les serrures et conservez une provision de dégivreur de serrures à portée de la main pour pouvoir déverrouiller le véhicule lorsqu'il fait très froid.

- Vérifiez les balais d'essuie-glace pour qu'ils ne laissent pas de stries sur les vitres lorsque le vent d'hiver soufflera. Mieux encore,

utilisez des essuie-glaces d'hiver.

- Dans le cas des véhicules à traction avant, n'oubliez pas d'ajouter du poids à l'arrière de l'automobile - des sacs de sable, de mélange de ciment ou de litière pour chat feront habituellement l'affaire;

- Un sac de litière pour chat dans le coffre présente un autre avantage; croyez-le ou non, un peu de litière répandue sous les roues offre une meilleure traction si le véhicule reste pris.

- Si le véhicule reste pris dans la neige, ne faites pas tourner les pneus. Vous ne parviendriez qu'à vous enfoncer davantage. Essayez plutôt de déplacer le véhicule de l'avant vers l'arrière en appuyant légèrement sur l'accélérateur et en passant de la vitesse avant à la vitesse arrière.

- Inspectez les courroies du moteur pour déceler les fissures ou les déchirures. S'il y a des signes d'usure, remplacez-les immédiatement.

- Le froid extrême est dur pour l'huile du moteur. Vous devriez faire un changement d'huile et installer un nouveau filtre avant la première chute de neige.

Trousse de dépannage

Même les véhicules les plus fiables peuvent être affectés par les conditions atmosphériques. Comme mesure de précaution, il serait sage de garder dans le coffre une trousse de dépannage d'urgence pour la route. Assurez-vous d'y inclure les accessoires suivants : des câbles de démarrage; une pince-étau (un outil très polyvalent); un cric en bon état; des aliments non périssables et une couverture; un petit extincteur d'incendie; un antigel pour conduit d'essence; une lampe de poche super-résistante; des torches ou des réflecteurs; des bottes d'hiver; un pneu de rechange bien gonflé; un sac de litière pour chat; une alimentation d'appoint portative pour le démarrage d'urgence du véhicule; une clé à cran (qui offre une meilleure prise et nécessite moins d'efforts); une trousse de réparation des pneus, avec contrôleur de pression; des allumettes cirées et quelques chandelles (une seule chandelle peut réchauffer l'intérieur de la voiture pendant des heures).

Il arrive parfois que les accessoires de la trousse d'urgence ne suffisent pas et qu'il vous faille téléphoner pour obtenir de l'aide. Avant de vous retrouver dans cette situation, pensez à l'importance d'être membre d'un club d'aide aux automobilistes, préférentiellement un club qui offre une couverture peu importe qui est au volant. ★

La Loi sur les armes à feu est maintenant en vigueur

La Loi *sur les armes à feu* au Canada est entrée en vigueur le 1^{er} décembre.

«La loi sur les armes à feu vise à créer une culture axée sur la sécurité. La loi aura pour effet d'accroître la sécurité publique pour tous les Canadiens et Canadiennes», a déclaré la mi-

nistre de la Justice et procureure générale du Canada, Anne McLellan, selon un communiqué.

«Les partisans de cette loi attendent ce moment depuis bien longtemps. L'initiative du gouvernement en matière de contrôle des armes à feu est maintenant fermement enclenchée».

La Loi jouera un rôle important dans la réduction des activités criminelles, des suicides et des accidents. Au coeur du programme, le système de délivrance des permis et d'enregistrement des armes à feu facilitera les enquêtes policières. En effet, ce système permettra aux agents de police de trouver les armes à feu illégales, tout en facilitant l'exécution des ordonnances de la cour concernant les interdictions relatives aux armes à feu.

L'enregistrement incitera également les propriétaires d'armes à feu à bien ranger leurs armes et à signaler les armes manquantes ou volées. En outre, le système aidera à réduire les vols et les accidents déplorables, surtout ceux dont sont victimes les enfants.

La grande majorité de Canadiens conviennent que l'enregistrement de toutes les armes à

feu est un moyen raisonnable de préserver les valeurs canadiennes. Un sondage récent a révélé que 82 pour 100 des Canadiens appuient l'enregistrement, y compris 72 pour 100 des résidents des régions rurales. Les corps policiers, les organisations médicales et les organismes de santé publique, les victimes et les groupes de femmes, de même que d'autres groupes qui se préoccupent de la sécurité publique, admettent la nécessité d'un système d'enregistrement efficace des armes à feu et des propriétaires d'armes à feu.

L'application du programme de contrôle des armes à feu est une initiative complexe qui fait appel à la participation du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des autorités chargées de l'application de la loi.

On peut se procurer des formules de demande de permis et

d'enregistrement auprès de plus de 7 000 points de vente de Postes Canada, ou auprès d'un centre d'appel qui offre des renseignements généraux et de l'aide pour remplir les formules en composant le numéro de téléphone sans frais suivant : 1-800-731-4000.

Selon le barème des frais exigibles pour l'enregistrement et les permis, il est encore possible de bénéficier du tarif peu élevé de 10 \$ pour l'enregistrement de toutes les armes à feu possédées actuellement et de 10 \$ pour un permis de possession pendant toute l'année, jusqu'au 1^{er} décembre 1999.

La Loi sur les armes à feu prévoit que tous les propriétaires d'armes à feu doivent être titulaires d'un permis d'ici le 1^{er} janvier 2001 et que toutes les armes à feu doivent être enregistrées d'ici le 1^{er} janvier 2003. ★

Les Flyers midget A ont une-fiche sans défaite

Pur Jacinthe LAFORET

Les Flyers de Wellington Construction qui évoluent dans la ligue Blair Power Midget A continuent d'accumuler les victoires. Au terme d'une partie jouée le 2 janvier au Sportsplex de Sherwood, l'équipe restait invaincue.

Une seule fois depuis le début de la saison, l'équipe a dû se contenter d'un match nul contre Tignish, le 19 décembre à Abram-Village. Le match, qui s'est soldé par un compte de 1 à 1, a été l'un des plus difficile de la saison pour les Flyers car Tignish menait 1 à 0 jusqu'à la fin de la deuxième période, suite à un but de Travis Arsenault sur une passe de Spencer Doucette.

Vers la fin du match, se voyant confrontés à une première défaite dans la saison, les Flyers jouent le tout pour le tout. Ils échangent leur gardien de but contre un joueur de plus à l'offensive. Cela leur donnait un avantage

numérique considérable de six joueurs contre quatre pour Tignish en raison d'une punition.

Cette manoeuvre a permis à Terry Caissie des Flyers de finalement marquer un but, sur une passe de Nick Arsenault, à 36 secondes de la fin du match.

Le gardien de but de Tignish, Jonathan Gaudet, a attiré l'attention en repoussant 26 lancers. 'Gérald Gallant, gardien de but des Flyers, a eu la tâche plus facile, en faisant face à six lancers.

Le 26 décembre, les Flyers étaient de nouveau sur la glace, cette fois pour remporter une victoire facile de 6 à 1 contre les Maroons d'O'Leary. Le match avait pourtant commencé tranquillement et les deux équipes étaient à égalité 1 à 1 après les deux premières périodes.

La situation a changé rapidement en troisième, alors que les Flyers ont littéralement bombardé l'équipe adverse.

Joey Perry y est allé de deux

but tandis que Terry Caissie (1-1), Nick Arsenault (1-1), Pierre Gallant (1-0) et James Richardson (1-0) ont complété le pointage. Les mentions d'aide sont allées à Joel Wedge (0-1), Michel Arsenault (0-1), Mario Bernard (0-1) et Corey Arsenault (0-1).

Le seul but des Maroons a été compté par Adam Buchanan sur une aide de Joey McNally.

Le 2 janvier 1999, les Flyers ont commencé l'année en beauté avec une victoire de 5 à 1 contre les Falcons de Sherwood. Les buts des Flyers ont été comptés par Nick Arsenault (1-2), Terry Caissie (1-1), Etienne Gallant (1-1), Pierre Gallant (1-0) et James Richardson (1-0). Marcel Arsenault et Joel Wedge ont fait une passe chacun. Le seul but des Falcons a été compté par Adam MacDonald, sur des passes de Mark Gregory et de Craig Brain.

La prochaine partie des Flyers midget A à domicile aura lieu le samedi 9 janvier à 20 h, contre North River. ★

Les **Loggers** connaissent une **bonne** saison, malgré les écarts de conduite

Par **Jacinthe LAFOREST**

Les **Loggers** de Arsenault Sawmill connaissent une bonne saison de hockey, affirme le gérant de l'équipe, Jean-Paul Gallant de Cap-Egmont. Les **Loggers** évoluent dans la ligue Island Junior et ont leur domicile à Abram-Village.

Lors de la partie à domicile du mardi 29 décembre dernier, les **Loggers** ont facilement défait les **Kings** de la Pharmacie Parkdale, par le compte de 7 à 3. Scott Arsenault des **Loggers** a largement contribué au pointage, y allant d'un tour du chapeau (trois buts).

Interrogé au lendemain de cette partie, Jean-Paul Gallant débordait d'enthousiasme. «On a gagné nos cinq dernières parties, même les équipes de

Charlottetown (Parkdale) et de **Borden**, 'qui sont dans les premières places. Si on continue à jouer comme cela, qui sait? On pourrait finir dans les premières places».

La ligue Island Junior compte sept équipes. Selon le classement mis à jour après la partie du 29 décembre, les **Loggers** occupent le cinquième rang. Seules les six premières équipes au classement peuvent passer aux séries de fin de saison, qui débutent à la fin de février.

Jean-Paul Gallant avoue que la pression est plus grande cette année sur l'équipe, qui va perdre la moitié de ses joueurs à la fin de la saison. «On a des vétérans qui sont avec nous depuis trois ans et qui devront nous quitter cette année. On voudrait qu'ils nous quittent après une bonne

saison».

Comme on le sait, les **Loggers** ont été impliqués dans une dé-mêlée sur la glace à **Abram-Village**, lors d'une partie contre **Summerside**, le 8 décembre. Un total de 102 parties ont été perdues suite à des suspensions infligées à des joueurs des deux équipes, ainsi qu'aux entraîneurs. L'entraîneur de **Summerside** a écopé de la punition la plus sévère, soit 24 parties. Son adjoint en a eu 12.

«Pour l'entraîneur, on était content, il a eu ce qu'il méritait. Pour son adjoint par exemple, 12 parties, on trouvait que c'était pas assez. Aussitôt que j'ai entendu la décision de la PEI Hockey Association, j'ai téléphoné pour contester leur décision» dit Jean-Paul Gallant, qui n'est pas impressionné de la façon dont la PEIHA a traité la question et leurs griefs, surtout que comme toutes les équipes de la ligue Island Junior, son équipe paie une cotisation annuelle de 1000 \$.

«J'ai laissé des messages sur le répondeur, ils ne m'ont pas rappelé. Quand enfin j'ai pu les rejoindre, ils m'ont dit que le délai de 24 heures pour présenter

un appel était écoulé. On a écrit à tous les membres de la PEIHA pour leur dire notre mécontentement», dit Jean-Paul Gallant.

Mentionnons que les joueurs et entraîneurs des **Loggers** ont écopé d'une suspension totale de 35 parties, si on compte la partie de suspension infligée au gérant. Les deux entraîneurs sont Yvon Arsenault et **Clarence Richard**.

«On a été obligés d'aller chercher des joueurs chez les **Midgets** pour continuer la saison, au moins pour quelques parties. Nos joueurs sont presque tous revenus au jeu, déjà». Jean-Paul Gallant précise que les **Loggers** joueront de nouveau contre l'équipe de **Summerside** le 17 janvier.

Pour le président de la ligue Island Junior (Junior B), **Don Arsenault**, un tel incident «donne un oeil au beurre noir» à la ligue. «Nos joueurs ne sont pas violents. C'est le premier incident du genre que je vois en sept ans. Par hazard, j'assistais à cette partie. Cela a commencé comme toutes les autres parties» dit l'homme qui ne comprend pas encore à ce jour, ce qui a pu causer une telle explosion sur la glace.

Don Arsenault et Jean-Paul Gallant ont tous deux hâte de pouvoir oublier définitivement cet incident, dont ils ne sont pas fiers.

Au 30 décembre dernier, le classement de la ligue allait comme suit :

Rang	Équipe	Victoires	Défaites	Nul	Points
1	King's County Sharks	13	1	2	28
2	Parkdale Pharmacy Kings	9	6	5	23
3	S'side Turks Lightening	9	7	3	21
4	Borden/Carleton Ramparts	8	6	4	20
5	Loggers Arsenault Sawmill	6	10	1	13
6	O'Leary JR Maroons	5	10	2	12
7	Tignish Perry's Aces	3	13	1	7 ★

Le fédéral appuie la lutte **contre** l'hypertension artérielle

Le ministre de la Santé, Allan Rock a annoncé l'octroi d'une subvention fédérale à la Coalition canadienne pour la prévention et le contrôle de l'hypertension artérielle. Cette subvention servira à élaborer une stratégie nationale coordonnée pour lutter contre l'hypertension artérielle au Canada.

Le projet, qui sera financé par le Fonds pour la santé de la population, vise à mettre au point une stratégie nationale de prévention et de contrôle de l'hypertension artérielle, et à examiner les moyens de mettre cette stratégie en oeuvre partout au Canada.

Un adulte canadien sur cinq souffre d'hypertension artérielle. Or, on sait qu'il existe un rapport direct entre l'hypertension artérielle et l'accident cérébrovasculaire, la crise cardiaque et l'insuffisance aussi bien rénale que cardiaque.

«Ce projet vise à faire en sorte que l'hypertension artérielle ne soit plus une des principales menaces pour la santé des Canadiens et Canadiennes», a

indiqué le ministre.

Même si, au cours des 15 dernières années, la population a été sensibilisée aux risques associés à l'hypertension artérielle, le traitement de cette maladie reste problématique : l'hypertension n'est bien contrôlée que dans un cas sur huit.

Selon le Dr Norman Campbell, président de la Coalition canadienne pour la prévention et le contrôle de l'hypertension artérielle, «L'amélioration du contrôle de l'hypertension artérielle aidera à réduire sensiblement la fréquence des maladies cardiovasculaires, qui imposent un lourd fardeau aux ressources de santé et qui sont la principale cause de décès au Canada».

La Coalition a établi de solides partenariats avec les secteurs

public et privé, de même qu'avec les organisations bénévoles et les associations professionnelles intéressées à la prévention et au contrôle de l'hypertension artérielle au Canada. Ces partenariats lui permettront de jouer un rôle de premier plan dans la création d'une stratégie nationale.

Santé Canada accorde une contribution de 46 800 \$ pour ce projet en vertu du Fonds pour la santé de la population. Le Fonds a pour objet d'offrir un financement à délai fixe pour des projets qui se penchent sur les nombreux facteurs qui exercent une influence sur la santé. Mieux connus sous le nom de déterminants de la santé, ces facteurs comprennent le revenu, l'éducation et les habitudes de vie. ★

Les terres agricoles au Canada valent plus

L'analyse de marché effectuée par la Société du crédit agricole (SCA) montre que la valeur des terres agricoles a augmenté en moyenne de 2,2 pour cent de janvier 1998 à juillet 1998, comparativement à la hausse de 2,3 pour cent enregistrée au cours du semestre précédent.

Les résultats de l'analyse effectuée tous les six mois par la SCA révèlent que, bien que la tendance nationale soit comparable à celle de la période précédente, les tendances provinciales de la valeur des terres agricoles ont changé considérablement en raison des diffé-

rents facteurs qui agissent sur l'économie agricole de chaque province.

Le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Alberta ont enregistré une hausse semestrielle d'environ 5 pour cent, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et l'Ontario ont enregistré une hausse d'environ 3 pour cent. Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont enregistré une hausse d'environ 2 pour cent et 1 pour cent respectivement. La valeur des terres agricoles en Saskatchewan n'a connu qu'une faible augmentation, tandis que celle de la Colombie-Britannique a baissé de 2,5 pour cent.

Le contexte de l'offre et de la demande dans chacune des provinces a eu une incidence sur la valeur des terres agricoles.

En Colombie-Britannique, la demande de terres convenant à la culture de légumes et de baies a chuté, en raison d'une baisse des cours des marchandises et du ralentissement de l'économie de la province. La demande de terres agricoles a également connu une diminution, principalement attribuable au ralentissement du secteur forestier. La demande de terres propices à la viticulture demeure forte.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la tendance de la valeur des terres agricoles était légèrement à la hausse au cours du premier semestre de 1998, résultat attribuable en partie aux activités de l'industrie de la pomme de terre. La demande de terres pour permettre la rotation des cultures dans ce secteur demeure forte.

Bien que l'expansion en flèche d'il y a quelques années ait ralenti, les agriculteurs progressistes sont toujours à la recherche de parcelles de terres qui pourraient servir à leur exploitation. Cette demande constante continue d'alimenter la valeur des terres agricoles, mais dépend fortement de la rentabilité du secteur de la pomme de terre.

La valeur des terres agricoles connaît une croissance ininterrompue depuis cinq ans et demi.

L'évolution de la valeur des terres agricoles varie considérablement d'une province à l'autre, en raison des différents facteurs qui agissent sur l'économie agricole.

Nouveau-Brunswick

5,8 pour cent

Québec :

5,0 pour cent

Alberta :

4,9 pour cent

Île-du-Prince-Édouard :

3,5 pour cent

Manitoba :

2,7 pour cent

Ontario :

2,7 pour cent

Terre-Neuve :

1,7 pour cent

Nouvelle-Écosse

0,8 pour cent

Saskatchewan :

0,3 pour cent

Colombie-Britannique :

2,5 pour cent ★

Les chefs d'entreprises sont optimistes pour 1999

Les sondages révèlent que la majorité des chefs de petites entreprises sont optimistes pour leurs propres entreprises en 1999. Les résultats indiquent aussi de bonnes perspectives de création d'emplois à plein temps l'année prochaine, selon un communiqué.

Une vaste majorité de chefs de petites entreprises au Canada sont optimistes quant à l'avenir de leurs propres entreprises pour l'année qui débute, selon les résultats d'un sondage national mené en octobre 1998 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Le sondage révèle aussi que les chefs de petites entreprises sont très confiants dans la possibilité de créer des emplois, un tiers des répondants indiquant qu'ils prévoient augmenter leurs effectifs l'année prochaine.

Le Directeur aux affaires provinciales de la FCEI pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, Stéphane Robichaud, déclare que 42 pour cent des personnes ayant répondu au sondage s'attendent à ce que leurs propres entreprises aient une performance «plus forte» ou «beaucoup plus forte» en 1999. Il relève aussi que 43 pour cent des employeurs prévoient des conditions stables pour leur entreprise l'année prochaine, et que seulement 15 pour cent s'attendent à ce que leur performance soit «plus faible») ou «beaucoup plus faible» au cours de la même période.

À propos de la question cruciale de la création d'emplois, M. Robichaud souligne que 83 pour cent de tous les nouveaux postes prévus pour 1999 seraient des postes à plein temps et que, globalement, les petites entreprises envisagent d'augmenter leur niveau de dotation en personnel d'un taux net moyen de 2,7 pour cent. Mais il souligne aussi que les prévisions de création d'emplois que font les employeurs ainsi que leur degré d'optimisme à propos de leur propre entreprise varient d'une province à l'autre.

L'Île-du-Prince-Édouard vient en tête de la liste des provinces en termes d'augmentation nette de l'embauche prévue pour l'année 1999, à 5 pour cent. Elle est suivie du Manitoba et de l'Ontario à 4 pour cent. Les entreprises québécoises et de la Nouvelle-Écosse prévoient une croissance nette de l'emploi de 3 pour cent, suivies de celles de Terre-Neuve, de l'Alberta et de

la Saskatchewan à 2 pour cent. M. Robichaud ajoute que la Colombie-Britannique est la seule province où l'on prévoit une perte nette d'emplois, soit -1.0 pour cent.

Ces prévisions de création d'emplois, bien qu'elles soient en légère baisse par rapport au record de 10 ans atteint l'année dernière, témoignent d'un optimisme très fort de la part des entreprises pour 1999, selon M. Robichaud. Il ajoute que d'après le sondage, pour la plupart des répondants, soit 74 pour cent, la condition primordiale d'une augmentation de la création d'emplois serait une augmentation de la demande des clients. -Mais aussi comme facteurs très importants, ils citent une réduction des taxes sur la masse salariale et autres impôts, l'accès au crédit bancaire et la réduction de l'endettement.

«Il ne fait aucun doute, d'après ce sondage et les études que nous avons menées auparavant, que l'imposition est le plus grand obstacle, maintenu par le gouvernement, à l'embauche par les petites entreprises et entreprises en croissance et à l'arrêt des mises à pied d'employés pour les sociétés en recul. La moitié au moins des entreprises qui sont soit en augmentation soit en baisse sur le plan de la dotation en personnel ont cité les réductions de taxes sur la masse salariale et les réductions des autres impôts aux paliers fédéral, provinciaux et municipaux comme le moyen d'encourager les entreprises à embaucher», dit M. Robichaud.

«Le facteur bancaire est aussi important, et il est particulièrement troublant de voir qu'une entreprise sur quatre en croissance engagerait davantage de personnel si elle ne se faisait plus de soucis pour son crédit bancaire» poursuit M. Robichaud.

Sur le plan des attentes positives pour leur propre entreprise, les chefs de petites entreprises de l'Î.-P.-É. sont les plus optimistes. En effet, plus de la moitié des répondants y envisagent des améliorations. C'est le contraire en Saskatchewan et en Colombie-Britannique où un quart seulement d'entre eux prévoient une performance plus forte l'année prochaine.

«Conclusion intéressante, les répondants ont davantage confiance en la performance de leur propre entreprise pour 1999 qu'ils en ont dans l'économie en

général. Par exemple, moins d'un cinquième des entreprises, soit 17 pour cent, prévoient une économie beaucoup plus forte ou plus forte, alors que 43 pour cent prévoient que l'expansion économique se maintiendra au taux de 1998, et 40 pour cent prévoient que l'économie sera beaucoup plus faible ou plus faible.)

Lorsqu'ils réfléchissent aux principaux facteurs influençant leur propre performance l'année prochaine, la majorité des chefs de petites entreprises, soit 86 pour cent, considèrent leurs propres produits et services comme étant leur principale force. Ce facteur est suivi de près par la demande des clients, pour 76 pour cent d'entre eux, et environ 40 pour cent voient les nouvelles technologies comme un point fort, ce qui, selon M. Robichaud, témoigne de la capacité des petites entreprises de s'adapter d'utiliser dans leur exploitation les derniers progrès de la technologie. Étant donné la forte dépréciation du dollar canadien, M. Robichaud estime qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que plus de la moitié des petites entreprises qui vendent leurs produits sur des marchés étrangers considèrent le dollar comme un point fort, alors que seulement 12 pour cent des entreprises dont les activités se limitent au marché canadien en font un point fort.

Également prévu pour l'année 1999, selon M. Robichaud, près d'un quart des répondants songent à augmenter leurs dépenses en biens d'équipement pour faire de gros achats, comme des machines, des biens, des véhicules et des ordinateurs. Par contre, près d'un tiers des entreprises prévoient de réduire, leurs achats en biens d'équipement. Les prévisions de dépenses les plus fortes viennent des entreprises des provinces de l'Atlantique, et celles de dépenses les plus faibles, des provinces de l'Ouest.

«Malgré tous les problèmes mondiaux et les impôts élevés au pays, les résultats de ces sondages confirment une fois de plus que les chefs d'entreprises de notre pays ont du ressort, sont imaginatifs, déterminés et généralement optimistes. Cela est de bon augure pour la création d'emplois et l'économie en général» conclut M. Robichaud.

Un total de 10 935 entreprises indépendantes, membres de la Fédération, réparties dans toutes les régions et tous les secteurs du Canada, ont répondu. ★



Sur le bout de la langue

Quand est-il permis d'employer licence?

Par Annie **BOURRET (APF)**

L'expression «**licence complète**» me fait toujours rire quand je l'entends au sujet d'un restaurant. Ausensfrançaisduterme, lalicense signifie le droit ou la liberté de faire quelque chose (la licence poétique de **l'écrivain**). A la limite, on pourrait **même** parler de débauche totale, pour utiliser le sens vieilli de «**contraire à la décence**». Rien à voir avec *fully licensed*, donc, qui se traduit par bière, vin et spiritueux.

D'autres emplois anglicisés de licence méritent d'être soulignés : **mes «licences»**, au lieu de permis de conduire ou plaques d'immatriculation. Comme il serait agréable de régler cette petite difficulté en recommandant de traduire *license* par permis. Hélas! Les deux mots existent en français, dans des acceptions presque semblables. Pourquoi peut-on aussi bien utiliser permis d'exportation que licence d'exportation, alors qu'il faut dire permis de chasse et licence de pharmacien?

La définition -permet de discriminer entre

les deux termes. La licence est l'autorisation accordée par une autorité administrative compétente d'exercer, pour une période déterminée, une activité de type commercial ou professionnel. Le permis constitue également une autorisation officielle **écrite**, mais accordée par une administration ou **l'Etat**. De plus, les activités qu'il permet de faire peuvent être de nature non commerciale, sportive et divertissante. Suivant ce raisonnement, la licence de camping serait le droit d'exploiter un terrain de camping, le permis de camper serait le droit de planter sa tente à un site pour une période donnée.

Pour continuer sur ma lancée, parlons donc de futur et avenir. L'expression «**dans le futur**» m'agace souverainement. Parce que **in the future** se traduit tout bonnement par **désormais, dorénavant, à l'avenir**. Mais alors, **quand utilise-t-on futur en français?** A titre d'adjectif, pour évoquer ce qui est à venir (évolution future **d'un projet, besoins actuels et futurs**) ou, **encore**, pour désigner un changement prochain de

condition (futurs diplômés, futurs parents). Dans ce dernier cas, l'adjectif a tendance à précéder le mot.

A me laisser emporter par des pièges sémantiques, tiens, aussi bien traiter de **apporter** et **emporter**. La distinction entre ces verbes repose sur la direction : on apporte un objet en allant à un endroit et on emporte un objet avec soi d'un lieu à un autre. On apporte son lunch au travail, mais on emporte du travail à la maison (donc du lieu de travail à la maison). La même nuance s'applique à amener et emmener, mais pour les êtres humains. Jean amène Caroline à la garderie (mener à un endroit donné) et Jeanne emmène ses enfants à Corfou (mener une personne du lieu où l'on est à un autre). En conclusion : on emmène une personne ou un animal et on emporte une pique-nique. Voilà qui devrait nous amener à réfléchir...

Faites parvehir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

La Dictée des Amériques est de retour

Ottawa **(APF)**: Qui succédera à Danièle Rémillard comme championne du Canada dans la catégorie senior en **1999**? Vous n'avez jamais entendu parler de cette résidente de Whitehorse qui travaille au bureau des services en français au Yukon? Un indice : les mots sont sa spécialité. Bien sûr, il s'agit de la Dictée des Amériques.

Pour une sixième année consécutive, les amoureux de la langue française de partout au

pays ont un important rendez-vous avec... leur dictionnaire!

On ne connaît pas encore le nom de l'auteur de la dictée 1999 qui succédera à **Marie-Claire Blais**. En revanche, on sait que la grande finale internationale se déroulera, comme l'an dernier, dans la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec le samedi 10 avril.

La finale sera produite et télédiffusée par Télé-Québec, et sera

retransmise dans le monde par TV5 et Radio-Canada. Une quinzaine de pays participeront à l'événement, dont l'Argentine, Le Brésil, le Chili, la Belgique, la France, le Mexique et le Pérou.

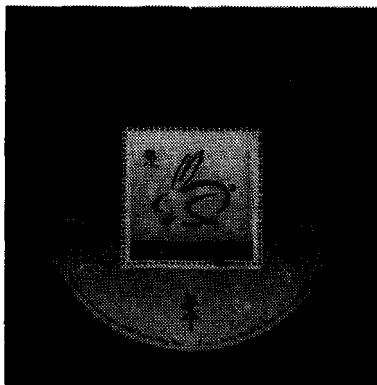
Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard qui désirent participer peuvent communiquer avec la Société Saint-Thomas-d'Aquin à Summerside au (902) 436-4881 ou dans l'un des bureaux régionaux. ★

Un timbre souligne le début de l'année du Lièvre

Bonheur, bonté, patience et chance...

La Nouvelle Année lunaire, l'année du Lièvre selon l'horoscope chinois, débutera le 16 février. Pour souligner cet événement, la Société canadienne des postes va émettre le 8 janvier un timbre commémoratif. Le timbre rehaussé du Lièvre est le troisième d'un cycle de 12 ans.

Le motif de la vignette met en valeur le dessin au lavis d'un lièvre réalisé par Ken Koo, président de *Koo Creative Group Inc.*, et des caractères chinois calligraphiés par Quint Li de l'agence *Wing Yip Tai Advertising*. La conception globale du motif est l'oeuvre de Ken Fung, un des artisans de *Koo Creative*. De l'avis de M. Koo, «le motif dans son ensemble évoque un sentiment de propreté, d'harmonie et de paix tandis que l'illustration du lièvre représente la force et l'énergie.» Le jaune de l'arrière-plan symbolise la lune, tandis



que les couleurs or et violet sur le feuillet créent une atmosphère de célébration et de festivités.

Le bloc-feuillet circulaire présente une vignette de forme carrée au tarif du régime international dont le motif est le même que le timbre du régime intérieur. La forme circulaire symbolise l'unité, le cycle et la lune et l'ensemble évoque une ancienne pièce de monnaie

chinoise, symbole de richesse. Figurent également autour du timbre, 12 caractères chinois représentant les animaux du zodiaque lunaire. La calligraphie de couleur or se traduit par «année du Lièvre».

Suivant le calendrier lunaire, les personnes dont l'année de naissance est placée sous le signe du Lièvre, à savoir 1939, 1951, 1963, 1975, 1987 et 1999, sont de compagnies agréables, loquaces, loyales, heureuses, satisfaites et susceptibles de mener une vie paisible. N'étant pas avares et faisant preuve de beaucoup de patience, elles attirent souvent la chance. Affectueuses, quoique réservées, elles sont souvent entourées d'une famille nombreuse. En revanche, elles peuvent se montrer égocentriques, s'offusquer facilement et paraître lymphatiques et exagérément réfléchies en raison de leur sens inné de la prudence. ★



Un agenda pour tenir les jours au féminin

Par E. Elizabeth CRAN

Quel rapport même le meilleur des agendas aurait-il avec les livres en français. qu'on accueille dans ce coin du journal? Un agenda, n'est-il pas un outil, plus semblable à un ciseau ou une brosse qu'à un roman, une pièce de théâtre, un recueil de poèmes?

La réponse est non. Au moins dans le cas de cet agenda. Car l'Agenda des femmes pour l'année qui vient nous introduit à des femmes qui écrivent, qui danse, qui tourne des 'films extraordinaires, et j'en passe. A chaque mois, il y a une ou quelques pages consacrées à une femme qui travaille dans les arts. Et ces pages sont écrites par une autre femme-artiste - souvent quelqu'une qui a travaillé avec l'artiste en question. Prenons, à titre d'exemple, le mois de juillet. Avant les jours et les semaines de ce mois-là, on trouve Viola Léger, celle qui a si bien incarné la Sagouine et tant d'autres personnages qu'on connaît. Et elle a écrit une page (plus ou moins, on ne va pas en compter les lignes) au sujet de la femme-peintre Nancy Morin.

Bien que Mme Morin soit née en Ontario, elle est Acadienne par choix et par adoption. C'est à l'Université de Moncton qu'elle a fait ses études d'art. Depuis, selon Viola Léger, «elle se consacre au dessin, à la peinture, à l'aquarelle et à l'estampe.» Ça fait maintenant vingt-deux ans qu'elle se trouve en Acadie.

Et elle a participé à bien des expositions, «surtout dans les provinces maritimes,» mais également dans d'autres régions.

«C'est dans la chaise de mon coiffeur,» nous raconte Mme Léger, «que mon coup de coeur pour Nancy Morin m'a frappé. Sur le mur en face de moi, The Flight of the Red Horse (Le vol du cheval rouge). Mes yeux, ma respiration, mon coeur s'emballaient...Je voulais acquérir la toile.»

Elle a pu acheter ce tableau. Depuis, elle est toujours intéressée - pour le moins - à savoir ce qui se passe dans l'atelier de Nancy Morin. «Les oeuvres d'art,)) dit-elle, «ont leur secret et il n'est pas toujours facile d'en trouver la clé.» Cependant, on peut admirer, même aimer, l'oeuvre d'une artiste sans pourtant le comprendre intellectuellement.

Alors vous voyez. Chaque mois cet agenda vous offre une belle surprise - une petite introduction à deux ou plusieurs femmes remarquables. Elles arrivent de plusieurs coins de la francophonie, depuis le Haïti jusqu'au Liban. Si vous aimez les belles choses et encore plus si vous en faites vous-même, avec cet agenda vous n'avez plus besoin de vous sentir isolée. Chaque mois vous présente des amies nouvelles.

L'Agenda des femmes 1999; les Éditions du remue-ménage, Maison Parent-Roback, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 501, Montréal, (514)-876-0097. ★

Que pensez-vous de Radio-Canada?

Le CRTC veut le savoir

Par Yves **LUSIGNAN (APF)**

Avez-vous une opinion bien arrêtée sur le rôle que devrait jouer Radio-Canada? Ou sur sa programmation? Ou peut-être sur des activités régionales? Ça tombe bien, parce que le CRTC voudrait vous parler.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé la tenue de consultations publiques informelles sur la Société Radio-Canada, qui se tiendront à la grandeur du pays au cours du mois de mars prochain.

La consultation portera sur le rôle que devrait jouer la SRC dans le système de radiodiffu-

sion, à l'aube du nouveau millénaire.

Si le CRTC veut connaître l'opinion des Canadiens sur la télévision d'Etat, c'est qu'une audience publique portant sur le renouvellement de licences pour les réseaux anglais et français aura lieu à compter du 25 mai à Hull au Québec. Et il se trouve qu'un renouvellement de licence est toujours l'occasion privilégiée pour les membres du Conseil d'écouter les doléances des citoyens, des groupes de pression... et des concurrents!

À titre d'indication, le CRTC propose à ceux et celles qui voudront participer aux consultations publiques quatre ques-

tions existentielles :

- 1 De quelle façon la SRC remplit-elle son rôle de radiodiffuseur public national et devrait-elle le remplir de façon différente dans le prochain millénaire?
- 2 De quelle façon la SRC dessert-elle le public autant au plan régional que national?
- 3 Est-ce que la programmation offerte par les services de radio et de télévision de la SRC devrait être différente de celle offerte par les autres radiodiffuseurs?
- 4 La SRC devrait-elle exercer un rôle particulier dans la présentation d'émissions canadiennes?

Le CRTC sera à Charlottetown le 11 mars. ★

Hélène Larouche, artiste de la soie

Par Jacinthe LAFOREST

Hélène Larouche n'est pas très connue dans la communauté francophone de l'Île. Mais elle est bien connue et respectée de la communauté artistique, par son travail unique de peinture sur soie, qu'on voit ici et là, dans les expositions et les galeries d'art.

Elle est arrivée à l'Île-du-Prince-Édouard en 1992, après un long détour dans l'ouest du Canada. Née à Halifax, de parents québécois, elle a grandi d'abord en Nouvelle-Ecosse puis au Saguenay Lac Saint-Jean (Kénogami).

Un emploi à la Société canadienne des postes lui a permis de vivre dans divers endroits au Canada, et notamment à Vancouver en Colombie Britannique. Elle s'est toujours intéressée aux arts, au dessin et à la peinture mais la naissance de son fils et le besoin de gagner sa vie ont contribué à retarder le début d'une carrière d'artiste.

«(J'aimais beaucoup la vie à Vancouver mais c'est impossible d'acheter une maison là bas, c'est bien trop cher. J'ai cherché à revenir en Nouvelle-Ecosse, mais cela n'a pas été possible. J'ai eu un transfert au bureau de poste de Charlottetown et j'y travaille depuis six ans et demie. Quand je suis arrivée ici je ne connaissais personne. Maintenant, je connais tout le monde» dit-elle.

C'est lors de son séjour à Vancouver qu'elle a appris la peinture sur soie selon une technique délicate qui requiert beaucoup de soin et d'attention, et qui se réalise en plusieurs étapes différentes. «Ce sont différentes choses qui m'inspirent, les émotions et les situations que je vis. Je décris mes choses comme de la «réalité abstraite», dit l'artiste.



Hélène Larouche a choisi la peinture sur soie pour exprimer sa créativité. L'oeuvre qu'on voit sur la photo s'appelle «Eve». On peut la voir, ainsi que d'autres oeuvres, au magasin d'art du Centre des arts de la Confédération.

Avant Noël, les habitués du café une femme nue, qui semble écrasée entre ces deux choix» dit celle qui peut, à l'occasion, admirer quelques unes de ses oeuvres, dont une réalisée en trois panneaux. «Cela représente les choix que les femmes avaient dans l'ancien temps. Elles devaient soit devenir religieuse ou soit se marier. Au centre, j'ai fait

envie, sans aucune pression, «Je peins parce que j'aime cela. Quand je choisis mes couleurs, je me sens bien. Et puis, quand j'ai fini une oeuvre, j'ai le sentiment que j'ai accompli quelque chose. Je ne sais pas où cela va m'emmener.»

Et elle cultive aussi d'autres intérêts. Il y a plusieurs années, elle a décidé d'apprendre le violon, un instrument qu'elle aime beaucoup. «Je trouvais que je n'avais pas l'occasion assez souvent de jouer avec des gens, alors j'ai fondé la *Closet Musicians Society* (la Société, des musiciens qui veulent sortir du garde-robe mais qui n'ont pas nécessairement envie de jouer publiquement). Quand je fais un party, on est de 20 à 30, mais à nos rencontres régulières, il peut y avoir sept ou huit musiciens, dont certains sont sortis du garde-robe depuis

longtemps)) explique la peintre-musicienne.

Sa facilité à rencontrer les gens ne fait pas d'elle une personne hautement sociable. «J'ai besoin de beaucoup de tranquillité et de solitude pour créer. Parfois, je pars au clair de lune faire des promenades en ski de fonds, c'est vrai que je suis isolée dans ces moments, mais je ne me sens pas toute seule».

Même si elle ne travaille pas activement à monter une exposition présentement, elle n'exclut pas la possibilité pour l'an qui débute. Et puis, on peut voir ses oeuvres au Centre des arts de la Confédération, dans des boutiques de la rue Richmond, au Beanz Café (régulièrement), au Café Saint-Jean durant l'été, et à la Galerie Pilar Shepard et en un bon nombre d'autres endroits. ★

Le-compte à rebours vers la fin du millénaire est débuté

L'année 1999 a ce privilège de marquer non seulement la fin du siècle mais aussi la fin du second millénaire de notre ère. Déjà, les autorités se préparent et tremblent presque à l'idée de ne pas pouvoir contenir les foules, dans la nuit du 31 décembre prochain.

De nombreuses croyances, plus ou moins fondées, sont rattachées au passage d'un siècle à l'autre. A l'Île-du-Prince-Édouard, on sera bien trop occupés pour prêter oreille aux murmures de panique qu'on entend ça et là.

Le bicentenaire de Tignish, qui a été lancé le 31 décembre 1998, sera le point d'ancrage d'un très grand nombre de gens, de Tignish évidemment mais aussi d'ailleurs au Canada et même de plus loin.

De plus en plus de personnes découvrent qu'elles ont des racines à Tignish et qu'elles descendent même, en ligne directe, d'au moins une famille fondatrice.

En se découvrant des racines acadiennes ou irlandaises ou autres, les gens font aussi une autre découverte très importante. ILS DECOUVRENT QU'ILS ONT DES RACINES.

Alors qu'on se dirige vers un nouveau millénaire, y a-t-il une pensée plus réconfortante que de se savoir enraciné dans l'histoire, dans l'évolution, de savoir qu'on occupe une place légitime qui n'appartient qu'à nous dans le jeu des générations?

Cette connaissance est sans doute l'un des plus importants héritages que

le bicentenaire laissera à la population de Tignish et d'ailleurs.

L'année 1999 est également l'Année internationale des personnes âgées, des personnes qui, en général, sont bien enracinées dans leur milieu.

Quel que soit le lieu où ils vivent, leur passé ou leur style de vie, la vaste majorité des aînés canadiens jouent un rôle extrêmement positif dans leurs familles et leur collectivité. On n'a donc pas à craindre l'augmentation démographique des personnes âgées. En 1921, 5 pour cent des Canadiens étaient des personnes âgées. En 1995, elles formaient 12 pour cent de la population au Canada. D'ici l'an 2041, on estime que les personnes de 65 ans et plus compteront pour 23 pour cent des Canadiens. C'est environ une personne sur quatre.

Dans 40 ans, on aura sûrement fait des progrès scientifiques dans le traitement et la guérison de maladies devant lesquelles nous sommes encore impuissants, à l'aube de l'an 2000. Les conditions de vie des personnes âgées seront sans doute différentes de celles qui prévalent maintenant. Par contre, il faut espérer que les personnes âgées garderont toute leur générosité et leur compréhension d'un monde qu'elles pourront améliorer par leur exemple nombreux. ★

Jacinthe Laforest

Une étude identifie quatre rôles principaux pour le nouvel hôpital de Sumnerside

Une **étude** sur le rôle du **nouvel** hôpital qui va desservir les **résidents** de la région Prince-Est suggère que l'établissement devrait **conserver** le rôle de centre d'aiguillage de soins secondaires tout en accordant de plus en plus d'importance à une "programmation visant le mieux-être:

Mildred Dover, ministre de la Santé et des Services sociaux, a indiqué que la définition du rôle étendu de l'établissement marque l'achèvement d'une première étape importante du processus de planification.

«Le rôle **élargi** du nouvel établissement sera de continuer à fournir les services et les soins de niveau supérieur offerts par l'hôpital du comté de Prince et d'accorder une plus grande importance aux mieux-être», a indiqué la ministre.

L'étude, menée par *William Nycum and Associates*, donne des recommandations quant au rôle de l'établissement, dans quatre domaines : soins actifs, mieux-être, intégration des services et technologies de l'information.

On y suggère que le **nouvel** établissement conserve son rôle d'établissement régional de soins actifs en offrant des programmes et services secondaires. Ces services comprennent : chirurgie générale, oto-rhino-laryngologie, soins analeptiques, gynécologie et obstétrique, soins **ambulatoriaux**, psychiatrie, chirurgie d'un jour, médecine, pédiatrie, urgence, soins intensifs, toxicomanies.

Dans le domaine du mieux-être, l'étude recommande que le nouvel établissement prenne une direction stratégique avec l'établissement de programmes visant le mieux-être du personnel, des femmes et des enfants, des aînés, des jeunes et des personnes souffrant d'asthme, et qu'un dirigeant soit nommé afin de procéder à la planification et à la mise en oeuvre de ces initiatives visant le mieux-être.

L'étude suggère en outre que Santé Prince-Est continue d'accroître l'intégration des services dans des domaines tels que les soins à domicile, les services infirmiers de santé publique et les services

à l'enfance. On recommande également que le nouvel établissement fasse usage de nouvelles technologies là où cela est possible afin d'appuyer le développement permanent d'un réseau de soins de santé intégré.

Katherine Kelly, qui préside le Conseil régional de santé de Prince-Est, mentionne que les résultats de l'étude du rôle de l'établissement **reconfirment** la direction stratégique déjà en place dans la région.

Elle poursuit en disant que «les recommandations de l'étude confirment la direction que nous avons prise quant à notre décision de continuer d'offrir les soins de niveau supérieur **qui** sont actuellement offerts et de mettre plus d'importance dans le mieux-être.»

Au-delà de 300 personnes ont pris part à l'étude, parmi lesquelles on comptait des membres du personnel de Santé Prince-Est et des autres régions sanitaires, du ministère de la Santé et des Services sociaux, des centres d'aiguillage à l'extérieur de la pro-

vince, sans compter des médecins et des intervenants de la collectivité.

L'étude suggère qu'entre maintenant et l'an 2051 voire même **au-delà**, Santé Prince-Est servira une plus grande proportion d'aînés. **Les** clients s'attendent à plus de la part du réseau de soins de santé qui fera **face au** défi de fournir plus de services ainsi qu'une plus grande variété de services. L'étude recommande alors que la région explore et tente de cerner de nouvelles possibilités de fournir des soins efficaces à frais réduits.

La prochaine étape dans le processus de planification consiste en l'établissement du plan directeur et du programme fonctionnel, qui comprendra l'examen des méthodes actuelles et de nouvelles méthodes de fournir des soins de santé à l'avenir tout en considérant le rôle qu'y jouent la technologie et l'informatisation. Le plan directeur définira l'endroit où les services seront situés, la superficie en pieds carrés nécessaire ainsi qu'une estimation préliminaire des coûts. ★

400 000 \$ pour prévenir le crime à l'Î.-P.-É.

Un programme de prévention du crime de l'Île-du-Prince-Édouard a reçu 400 000 \$ dans le cadre de la stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. L'annonce a été faite récemment par le solliciteur général du Canada et député de Cardigan, Lawrence MacAulay. L'argent sera versé sur une période de trois ans et servira à financer le programme *Best Start*, destiné à aider les enfants à risque.

Ce programme cible les enfants de moins de 6 ans qui peuvent avoir été exposés à des facteurs

que l'on sait être associés à la délinquance, comme la violence familiale, la consommation d'intoxicants et le comportement criminel des parents. En travaillant avec la police et les autorités correctionnelles, le programme *Best Start* vient en aide à ces enfants et à leurs parents en leur donnant un accès accru à des services de soutien et d'intervention. Les cas dirigés vers le programme bénéficieront d'un réseau de soutien et d'information qui aidera à réduire les facteurs de risque liés au comportement criminel.

Selon M. MacAulay, il s'agit d'un important programme pour nos collectivités. «Je ne saurais trop insister sur l'importance de réseaux communautaires pour les parents et les enfants. Une collectivité qui fournit l'appui nécessaire est, au bout du compte, une collectivité plus sûre», affirme-t-il.

Ce programme compte parmi trois projets pilotes conçus pour élaborer des «pratiques idéales» qui pourront être mises en place dans les collectivités de toutes les régions du pays. Les deux autres programmes se trouvent

à Edmonton en Alberta et à Whitehorse au Yukon.

Le financement de ces projets est assuré par le Fonds d'investissement dans la prévention du crime de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. La Phase II de cette stratégie, annoncée en juin 1998, prévoit le versement par le gouvernement fédéral de 32 millions de dollars par année pour aider les Canadiens à mettre en oeuvre des initiatives destinées à prévenir la criminalité dans leurs collectivités. ★

La dette étudiante : un véritable phénomène social

Par Yves LUSIGNAN (APF)

Les diplômés du collégial et les bacheliers de 1995 ont emprunté davantage, dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants, que toute autre promotion des 15 années précédentes et ils prennent plus de temps à rembourser leur dette.

Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés du collégial avaient remboursé seulement 19 pour cent de leurs **prêts** étudiants en 1997, alors que leurs collègues de la promotion de 1990 en avaient remboursé plus du tiers en 1992.

Les diplômés universitaires de 1995 n'avaient remboursé que 17 pour cent de leurs prêts, comparativement à une proportion de

27 pour cent pour les bacheliers de 1990.

Les différences étaient encore plus prononcées avec la promotion de 1986. Deux ans après la **fin** de leurs études, les diplômés collégiaux avaient **remboursé** 45 pour cent de leurs dettes et les bacheliers 40 **pour** cent indique Statistique Canada dans un **communiqué**.

Les femmes détentrices d'un baccalauréat ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts. Une femme bachelière **sur** cinq (20 pour cent) avait de la difficulté à rembourser son prêt, comparativement à 15 pour cent chez les hommes. Selon l'agence fédérale,

cet écart peut s'expliquer du fait que les femmes ont emprunté, en moyenne, 1000 \$ de plus que les hommes et que leur revenu était d'environ 3 700 \$ inférieur en 1996.

Il n'existe toutefois aucune différence significative entre les hommes et les femmes au niveau **collégial quant** aux difficultés de remboursement.

C'est au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve où on compte la plus forte proportion de bacheliers ayant de la difficulté à rembourser leurs prêts (23 pour cent). Le plus faible taux a été enregistré au Québec avec 14 pour cent. C'est aussi au Québec où les frais de scolarité étaient les moins élevés au pays.

Au moment de l'obtention du

diplôme, la dette moyenne de chaque diplômé de 1995 à l'enseignement collégial s'élevait à 9 600 \$ et elle était de 13 300 \$ pour les emprunteurs titulaires d'un baccalauréat. Cela représente une hausse de **130 pour** cent et 140 pour cent par rapport à la dette des diplômés de 1982.

Ces moyennes cachent toutefois une autre réalité. Ainsi, pas moins de 22 pour cent des bacheliers devaient plus de 20 000 \$ en 1995, comparativement à seulement 7 pour cent des diplômés **du collégial**.

À l'opposé, 21 pour cent des diplômés du collégial et 14 pour cent des titulaires d'un baccalauréat avaient une dette inférieure à **5 000 \$**. ★